



SDS ID : Stock Code LDS

Date de révision : 31 Mai 2022

Section 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE COMPAGNIE

Nom du produit : « BIG BUBBLE » Détecteur de fuite de gaz - formule de pulvérisation

Synonymes : Aucun

Famille chimique : Mélange de tensioactifs

Producteur : JC Whitlam Manufacturing Company

200 West Walnut Street

P.O. Box 380

Wadsworth, Ohio 44282-0380 U.S.A.

www.jcwhitlam.com

Téléphone : +1-330-334-2524 disponible durant les heures normales d'affaires

Urgence : CHEMTEL 800-255-3924 disponible 24 heures

L'article 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH conformément à 29 CFR 1910.1200

Corrosion/irritation cutanée, catégorie 3

Lésions/irritations oculaires, catégorie 2B

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les mises en garde : Avertissement



Avertissement

H316 Provoque une légère irritation cutanée.

H320 Provoque une irritation des yeux.

Conseils de prudence

P264 Se laver soigneusement la peau après manipulation.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Dangers non classés ailleurs ou non couverts par le SGH

Ingestion : Peut causer des malaises abdominaux, des nausées et de la diarrhée.

Cancérigène : Aucun ingrédient répertorié par le CIRC, le NTP, l'OSHA ou l'ACHIH.

Section 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Material information:

Name	CAS No.	Weight %
Alpha-(Nonylphényl)-(Oméga-hydroxypoly (oxy-1,2-éthanediyle)	9016-45-9	1
Ingrédients non dangereux	Aucun	99

**Remarque : Les pourcentages en poids ci-dessus sont représentés dans des plages en tant qu'estimations. En raison des variations entre les lots de production, les pourcentages de composants peuvent varier.*

Section 4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Conseils généraux : Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Sortir de la zone dangereuse.

Inhalation : Amener les personnes exposées à l'air frais. Si la personne ne respire pas ou si la respiration est irrégulière, faire pratiquer la respiration artificielle ou de l'oxygène par du personnel qualifié. Voir un docteur.

Contact avec la peau : Laver la peau affectée avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Ingestion : Ne pas faire vomir, sauf indication contraire d'un médecin ou d'un centre antipoison. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Si conscient et alerte, rincer la bouche avec de l'eau. Consultez un médecin.

Contact oculaire : Vérifiez et retirez les lentilles de contact, si cela est facile à faire. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin après avoir rincé les yeux à l'eau tiède pendant 15 minutes.

Section 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

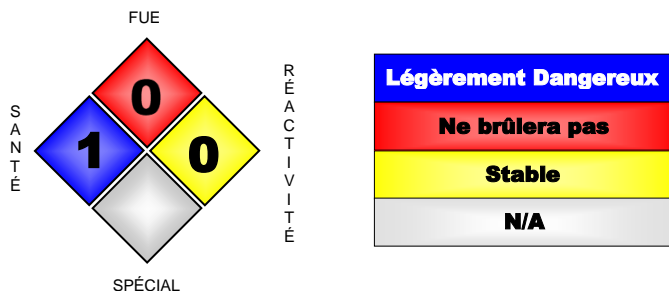
Adapté d'extinction media : Utiliser des mesures d'extinction adaptées aux circonstances locales, à l'incendie et à l'environnement environnant.

Des dangers spécifiques : Les produits de combustion peuvent contenir des oxydes de carbone.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Un équipement de protection complet, y compris un appareil respiratoire autonome, doit être utilisé. Ne pas laisser les eaux de ruissellement des pompiers pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Evaluation de la NFPA : Evaluation HMIS :

Santé :	1	1
Inflammabilité :	0	0
Instabilité/réactivité :	0	0
Autre :	N/A	A (PPE)



Section 6. MESURES DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Personnel Précautions:	Evite de renverser, très glissant. Contactez immédiatement le personnel d'urgence. Évacuez toute zone potentiellement affectée et isolez le personnel de l'entrée.
Grand déversement :	Le personnel doit avoir une formation appropriée, conformément à la norme OSHA (Occupational Safety and Health Administration) 29 CFR 1910.120. Ne pas toucher les contenants endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié (Section 8).
Méthodes de confinement et de ettoyage	Coupez la source si possible et si cela est sûr. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau et les égouts. Aviser les autorités compétentes si le matériau a pénétré dans les égouts ou les cours d'eau.

Section 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manipulation :	Éviter de respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé.
Stockage :	Gardez tous les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne pas entreposer avec des matériaux incompatibles. Voir Section 10, Stabilité et réactivité.

L'article 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Occupational Exposure Limits:

Name	CAS No.	ACGIH® TLV® Exposure Limits:	Federal OSHA PELs	OSHA PELs 1989 ^c
Alpha-(Nonylphényl)-(Oméga-hydroxypoly (oxy-1,2-éthanediyle)	9016-45-9	Aucun ^A	Aucun ^B	Aucun

Toutes les limites d'exposition indiquées sont des moyennes pondérées dans le temps (TWA) sur 8 heures - sauf indication contraire.

^A La moyenne pondérée dans le temps (TWA) est une exposition moyenne au cours d'un quart de travail de 8 heures.
^B Une limite d'exposition à court terme TWA sur 15 minutes.
 PEL — La limite d'exposition admissible est la concentration TWA maximale sur 8 heures d'un produit chimique à laquelle un travailleur peut être exposé en vertu des réglementations de l'Occupational Safety and Health Administration (OSHA).
^C Les PEL fédéraux OSHA 1989 ont été annulés mais sont utilisés et appliqués par de nombreux plans OSHA d'État.

Mesures d'ingénierie : La manipulation est conforme aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection respiratoire : Pour les expositions nuisibles, utiliser un respirateur à particules/brouillard de type N95 (États-Unis) ou de type 1 (Union européenne EN 143). Pour une protection de niveau supérieur, utilisez des cartouches de respirateur de type OV/AG/P99 (US). Utiliser des respirateurs et des composants approuvés par le NIOSH.

Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection léger. Gants résistants aux produits chimiques, si nécessaire, pour éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau.

Protection des yeux : Porter des lunettes de sécurité avec des protecteurs latéraux non perforés.

Des mesures d'hygiène : Éviter l'exposition répétée ou prolongée de la peau. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Retirer rapidement les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence : Liquide bleu

L'état physique (solide/liquide/gaz) : Liquide

Type de substance (pur ou un mélange) : Mélange

Couleur : Bleu

Odeur : Aucune odeur

Masse moléculaire : Indisponible

pH : Non disponible

Point/plage d'ébullition (5-95%) : >212°F (100°C)

Point/intervalle de fusion : -10°F, -23°C

Température de décomposition : non déterminée

Gravité spécifique : 1.01 g/l

Densité de vapeur : Indisponible

Pression de vapeur : Indisponible

Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1) : < 1

Point d'éclair, méthode utilisée : Ininflammable

Solubilité dans l'eau : 100%

Teneur en COV : 0 grammes/litre (SCAQMD règle 1168 Test Method316A)

Température d'auto-inflammation : Rien

Limite d'inflammable dans l'air — basse (%) : Non disponible

Limite d'inflammable dans l'air — supérieur (%) : Non disponible

Section 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non réactif dans des conditions normales

Stabilité : Stable dans des conditions de stockage recommandées.

Réactions possiblement dangereuses : Aucun dans le cadre d'un traitement normal

Conditions à éviter : Agents oxydants puissants.

Matières incompatibles : Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie, voir Section 5. Autres produits de décomposition : Aucune donnée disponible

Polymérisation : Indisponible.

Section 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : Irritation de la peau et des yeux.

Informations sur le produit :

Name	CAS No.	Inhalation:	Dermal:	Oral:
Alpha-(Nonylphényl)- (Oméga-hydroxypoly (oxy-1,2-éthanediyle)	9016-45-9	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

LC₅₀ — La concentration du produit chimique dans l'air qui tue 50% des animaux de test en un temps donné (généralement quatre heures).

Toxicité chronique : Aucun composant de ce produit, présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 1 %, n'est identifié comme cancérigène humain probable, possible ou confirmé par le CIRC, le NTP, l'OSHA et l'ACGIH.

Sensibilisation : N'est pas connu pour provoquer une sensibilisation chez les humains.

Section 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets d'écotoxicité : Aucun connu.

Persistance : Aucune information disponible

Dégradabilité : Aucune information disponible

Section 13. RÉGLEMENTS CONCERNANT

Nettoyage considérations : Ce produit n'est pas un déchet dangereux tel que défini par RCRA 40 CFR 261. Le matériau destiné à l'élimination doit être caractérisé correctement et peut différer du produit décrit dans cette fiche signalétique s'il est mélangé avec d'autres déchets.

Section 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport d'informations : Non réglementé par le DOT lorsqu'il est transporté via les routes commerciales américaines : et IATA et IMO via les routes internationales

Matières dangereuses Description : (DOT et IATA) :

Des Nations Unies/identification n° : Ne s'applique pas

Désignation officielle de transport : Ne s'applique pas

Classe de danger : Ne s'applique pas

Groupe d'emballage : Ne s'applique pas

Quantité déclarable DOT (Ib) : Ne s'applique pas

Section 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

TSCA : Tous les ingrédients apparaissent sur l'inventaire.

DSL/NDL : Tous les composants de ce produit sont répertoriés ou exemptés.

Réglementations fédérales américaines

RCRA des États-Unis (40 CFR 261). Ce produit n'est pas un déchet dangereux au sens de RCRA 40 CFR 261.

Réglementations étatiques et communautaires sur le droit de savoir :

Le(s) composant(s) suivant(s) de ce matériau sont identifiés sur les listes réglementaires ci-dessous :

U.S. TSCA Inventaire chimique Section 8(b)

OSHA — Ce produit est considéré comme dangereux tel que défini dans la norme OSHA Hazard Communications Standard (29 CFR 1910.1200)

Articles 102a/103 du CERCLA (40 FR 302.4) :

Aucun ingrédient n'est répertorié.

Certains composants de ce produit sont répertoriés dans les sections suivantes de SARA :

SARA Titre III Section 302 — N/A

SARA Titre III Section 304 — N/A

SARA Titre III Section 313 — Ce produit ne contient aucun composant chimique avec des numéros CAS connus qui dépassent les niveaux de déclaration de seuil (De Minimis).

SARA Titre III Sections 311/312 Catégories dangereuses (40 CFR 370.21)

Danger aigu pour la santé : Oui

Danger chronique pour la santé : Non

Risque d'incendie : Non

Danger réactif : Non

Risque de pression : Non

Composants de la proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer, des malformations congénitales ou tout autre problème de reproduction.

REMARQUE : L'utilisateur doit consulter les agences nationales et locales applicables pour connaître les spécificités, les déterminations ou les obligations de conformité concernant ce produit.

L'article 16. AUTRES INFORMATIONS

Normes et listes de certification :

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des tests, des données et des ressources d'information considérées comme fiables. Cependant, J.C. Whitlam Manufacturing Company, Inc. et ses opérations ou divisions connexes (Whitlam) ne garantissent pas l'exactitude ou l'exhaustivité, et aucune de ces informations ne constitue une garantie, expresse ou implicite, quant à la sécurité des marchandises, la qualité marchande des marchandises ou l'adéquation des marchandises à un usage particulier. Un ajustement pour se conformer aux conditions réelles d'utilisation peut être nécessaire. Whitlam n'assume aucune responsabilité pour les résultats obtenus ou pour les dommages indirects ou consécutifs, y compris les pertes de profits, résultant de l'utilisation de ces données. Aucune garantie contre la violation de tout brevet, droit d'auteur ou marque de commerce n'est faite ou implicite.